



CONCLUSION DE L'ASERC-51 après lecture des documents des différents dossiers redondants, très répétitifs et très désordonnés d'OSTWIND.

Madame la Commissaire Enquêteur,

Au fil des séances d'enquête publique, vous avez pu voir que nous avons lu en profondeur les dossiers proposés par le promoteur et notre désaccord sur un grand nombre d'énoncés.

L'ASERC-51 vous fait un résumé des griefs et vous remercie d'en tenir compte dans votre conclusion d'enquête

1-encerclement pas reconnu par promoteur : 23 éoliennes à 3km de la mairie

2-saturation pas reconnue : 1 éolienne pour 10 habitants sur un petit périmètre

3-milieu avifaune, chiroptères et fleurs étudié soi-disant, beaucoup de pages mais on n'en tient pas compte, le faucon crécelle « très défavorisé » ou les chauves-souris ne peuvent se défendre. Meme la garde au sol n'est pas respectée

4- négligence des recommandations du pole ENR, de la DREAL, de la MRAe, du SRE, UNESCO, INAO, SVG...

5- aucune écoute des habitants par nos élus municipaux dès la première permanence annonçant ce projet, certains conseils municipaux des communes alentour votent pour ou contre un projet dont ils ne connaissent pas le détail, comme notre propre conseil d'ailleurs (aucun résumé honnête d'un dossier de 3500 pages)

6- aucune écoute de la CCBC qui nous néglige : notre commune est à la limite de son territoire

7- photomontages = véritable duperie, pas pour les habitants qui connaissent leur havre de paix et la hauteur des éoliennes qui vont les écraser mais pour l'administration qui ne peut se déplacer pour vérifier la véracité des écrits et juge d'après des cartes. Il faut trouver une autre méthode pour plus d'exactitude car les éoliennes sont toujours minuscules et cachées par une butte, la rue d'un village (là où il y a une maison ou un arbre)

8- le promoteur parle de 2,2MW de puissance éolienne mais pas de sa production qui en réalité n'est que de 20% en moyenne de ce qu'il annonce

9-on ne connaît pas le prix d'une éolienne, d'où elle vient, y a-t-il des intermédiaires, on ne parle pas plus des aimants du générateur, le prix du raccordement au réseau, les pertes dans ce réseau...

10- le promoteur éolien est le seul à avoir en France une garantie de rachat avec prime pendant 15 ans, les agriculteurs, pêcheurs et industriels aimeraient bien avoir cette sécurité.

11-le milieu humain n'est traité que dans quelques courts paragraphes où il est dit que personne n'est impacté, on devrait être heureux de transformer notre havre de paix choisi en pleine conscience avec ses qualités et ses défauts en une véritable usine électrique.

12- les nuisances acoustiques et visuelles sont mal étudiées et négligées.

13-les tableaux sont le plus souvent faux ou mal interprétés : le Clos le Roi ou le Bout de la Ville qui seront extrêmement impactés, on en déduit que l'impact est faible.

14-duperie aussi des propriétaires élus qui ne signent pas les décisions et sortent lors d'un vote. Ils font semblant de ne pas être au courant des affaires. On devrait revoir le problème des maires qui décident de construire sur leur terrain, c'est trop souvent un déni de démocratie ou un abus de fonction

14- qui peut lire en entier ces fouillis de dossiers mal nommés, à part les associations des riverains qui y consacrent leurs jours et leurs nuits pour comprendre le baratin d'un commercial qui ne cherche qu'à vendre son parc, il me fait penser à une vendeuse qui veut vous vendre un sac de pommes de terre à la place d'une robe. Maintenant, ils le font par écrit avec des belles cartes, des belles explications mais qui sont très souvent fausses. Mais là, ce qui est plus grave, c'est toute la région qui va en souffrir pendant des décennies sans garantie véritable de démantèlement.

Merci d'avoir écouté les participants aux permanences et d'avoir lu les très nombreuses observations des habitants sur le site de la préfecture, en espérant que vous comprenez toutes les raisons très valables que chacun a su exprimer à sa façon et selon son ressenti.

ASERC-51



*16 rue du Boitelet - Le Clos le Roi - 51120 Charleville
aserc51charleville@gmail.com
(Association Sauvegarde Environnement des Riverains de Charleville)*

